FORCE OUVRIÈRE

Groupe AXA

Novembre 2007

SALAIRES

Négociation Représentation Syndicale de Groupe (RSG) :
L'individualisation consacrée, le pouvoir d'achat condamné !

Les « négociations » salariales au niveau de la RSG ont abouti **pour l'ensemble des salariés des entreprises du périmètre RSG** à :

- 1,1 % d'augmentation générale, au 1ER Mai de chaque année, pour les non cadres et les cadres non « optants » et 0,6 % pour les cadres « optants ».
- Budget de 1,4 % de la masse salariale pour les augmentations individuelles pour les non cadres et cadres non « optants » / 1,9 % pour les cadres « optants » et 2,5 % pour les classes 7.

Autres mesures :

- Une PPE cible de : 800 € pour les classes 1 et 2 et de 1000 € pour les classes 3 et 4 revalorisée de 1,5 % par an à partir de 2008. Avec un taux minimum de retour garanti de 80 % glissant sur 3 ans.
- Des CVR cibles pour 2008 de : 2 550 Euros en classe 5, 3 930 Euros en classe 6 et 6 480 Euros en classe 7, revalorisés de 1,5 % par an à partir de 2009. Avec un taux minimum de retour garanti de 80 % glissant sur 2 ans.

L'accord encadre la poursuite de mesures précaires pour alléger le coût du travail et pour privilégier la rémunération des actionnaires et des dirigeants dans toutes les entreprises AXA !

Dans la continuité des accords « cadre » salariaux successifs qualifiés de « protecteurs du pouvoir d'achat » et « bardés de nouvelles garanties importantes » par la CFDT, le pouvoir d'achat de nos salaires continuera de baisser, faute d'augmentations générales permettant, à elles seules, de suivre l'évolution de l'augmentation des prix et un rattrapage des pertes sur les années antérieures.

Comment des mesures identiques à celles des accords précédents pourraient-elles produire des effets différents d'autant que, sur les douze derniers mois, l'inflation est déjà à plus de 2 % ?!!!

L'augmentation de la part individualisée des salaires (mérite/augmentation individuelle et résultats/objectifs) et son attribution arbitraire et incertaine lèsent, chaque année, un nombre de plus en plus important de salariés, l'évolution de leur pouvoir d'achat découlant d'augmentations générales nettement insuffisantes.

Au printemps dernier, l'absence de versement de la prime d'intéressement, pour l'année 2006, a touché durement un grand nombre de salariés qui n'ont réussi à compenser provisoirement cette perte immédiate qu'en s'endettant… même si c'est auprès de l'employeur…

Hors PPE, les seules augmentations générales ont entériné une perte de 0,90 % sur cette période !!!

Pourtant, selon l'accord triennal 2005-2006-2007, les signataires (Direction, CFDT, CGC) avaient pour « objectif de parvenir sur 3 ans à une évolution substantielle du pouvoir d'achat des Non Cadres (…) » !!!

Et c'est, en fait, 6 membres du directoire d'Axa qui se sont accordés, en 2006, plus de 14 000 000 d'€ de salaires, hors stock options et en l'espace de quelques jours en 2007, MM DE CASTRIES et PIERSON se sont « mis dans la poche » plusieurs millions d'euros, sans le moindre effort, ni le moindre risque, par le jeu des stock-options !!!

Augmenter le pouvoir d'achat de tous les salariés est une nécessité
et de plus cela est possible immédiatement.

Il suffit de redistribuer aux salariés une partie plus grande de la richesse qu'ils ont créée.

Pour l'ouverture d'une négociation salariale sur les revendications des salariés !

C'est la raison pour laquelle Force Ouvrière continue à revendiquer, en respect du mandat que lui ont donné plus de 3200 salariés d'AXA France, l'ouverture de négociations sur les mesures qui garantissent le maintien et la progression du pouvoir d'achat, quelque soit la catégorie des salariés :

- **2,5 % d'augmentation générale pour tous avec un minimum de 700 €,**
- **Paiement d'une prime de 1 500 € en l'absence d'intéressement cette année en 2007,**
- **Intégration dans les salaires fixes des primes d'objectifs : PPE, POC et autres CVR.**

Pour refuser ces revendications, la direction se retranche derrière l'environnement concurrentiel que subiraient les sociétés d'assurances. Comment accepter que la concurrence se fasse sur les coûts salariaux, donc sur la non prise en compte des besoins des salariés ?

Pour un retour à la négociation salariale au niveau des branches professionnelles.

Pour « régler » le problème de la concurrence sur les coûts salariaux, il est impératif que les salaires réels soient négociés au niveau des branches professionnelles. C'est pourquoi, la Fédération FO Assurances a appelé les salariés de l'assurance à manifester le 25 septembre dernier devant la FFSA pour réclamer une augmentation générale des salaires pour tous au niveau de chaque branche professionnelle. C'est à ce niveau que les salariés peuvent obtenir une égalité de traitement contribuant à neutraliser toute concurrence sur les coûts salariaux entre sociétés d'assurances.

Les quatre fédérations patronales ont reçu chacune une délégation. Le SNSA (assistance) à 10 h 30, la FFSA (compagnies) à 14 h 30, le CSCA (courtiers) et le GEMA (Mutuelles) à 15 h 30. Nous avons rencontré un accueil ouvert de la part du SNSA, du GEMA et du CSCA.

A la FFSA, Monsieur Laederich qui nous recevait, a exprimé qu'il partageait notre constat sur les pressions subies par les salariés dans toutes les entreprises. Ainsi, selon lui, il y a un malaise du fait du bouleversement voulu par la profession et des pressions considérables exercées pour l'atteinte d'objectifs et de résultats. Il a également reconnu que les résultats des compagnies ont été très bons. Il nous a même affirmé que la FFSA a constaté, dans les accords d'entreprise, un retour des augmentations générales depuis 2006 qu'il a attribué à une prise de conscience par les employeurs des phénomènes que notre délégation FO avait évoqués. Cela doit être dû au fait qu'à AXA, par exemple, l'augmentation **annoncée de** 10 % **correspond en fait à** l'augmentation de l'augmentation, soit 0,10 %. En effet, l'augmentation générale passe de 1 à 1,10 % par an pour les 3 ans à venir**... Quel cynisme et quel mépris des salariés !**

Pour information, les augmentations générales 2007 obtenues dans d'autres entreprises du secteur sont bien supérieures à celles proposées par le « leader » Axa, soit disant « employeur de référence ». Ainsi, rien qu'au niveau des Augmentations Générales, AGF a accordé 2 %, la GMF 2 % également, et la MATMUT… 2,5 % ! (sources : La Tribune du 4 juin 2007).

Dans les entreprises du groupe AXA en France :

Nous sommes persuadés que, si le niveau d'exigence des syndicats reflète celui des salariés, nous pouvons, dans le cadre d'une mobilisation de tous, obtenir de vraies revalorisations salariales !

Dans l'unité sur les revendications des salariés :

- **2,5 % d'augmentation générale pour tous avec un minimum de 700 €,**
- **Paiement d'une prime de 1 500 € en l'absence d'intéressement cette année en 2007,**
- **Intégration dans les salaires fixes des primes d'objectifs : PPE, POC et autres CVR.**

MOBILISONS-NOUS ET REVENDIQUONS L'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS SALARIALES.